

Barème National des Honoraires Transaction

Montant de la vente TTC	%
De 1 € à 99 999 €	6%
De 100 000 € à 199 999 €	5%
Au-delà de 200 000 €	4%

Honoraires de négociation, à la charge de l'Acheteur (sauf autres dispositions dans l'avant-contrat) portant sur des immeubles à usage commercial ou d'habitation et sur les terrains à bâtir (TVA à 20% comprise).

Valeur à partir du 1^{er} septembre 2018.

Les honoraires sont calculés à partir du net vendeur.

Avis de Valeur

Documents	TTC pour le Propriétaire
Avis de valeur Basique	Offert
Avis de valeur Premium	100 €

Location

Honoraires	TTC pour le Bailleur	TTC pour le Locataire
Entremise & Négociation en vue de la location	6% du loyer annuel HT & hors charges	
Organisation & Constitution & Rédaction (1)	8 € du m ² zone non tendue	8 € du m ² zone non tendue
	10 € du m ² tendue	10 € du m ² tendue
	12 € du m ² zone très tendue	12 € du m ² zone très tendue
Etat des lieux	3 € du m ² habitable	3 € du m ² habitable

(1) Conformément au décret 2014-890 du 01/08/2014 (art2) exprimé en € TTC de surface habitable (art R111-2 du CCH)